

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST RICHARD

DATE: Le 16 juillet 2018

HEURE: 12 h

PRÉSENCES: Anita Savoie Robichaud, Kassim Doumbia, Marie-Lou Noël, Patrice-

Eloi Mallet, Rémi Hébert et Brigitte Mazerolle Arseneau

ABSENTS: Percy Mallet et Mylène Chiasson

Points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 12h38

2. Divulgation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution: Plan quinquennal révisé de dépenses en immobilisation pour l'entente administrative - Fonds de taxes sur l'essence

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le document intitulé Plan quinquennal de dépenses en immobilisation révisé de la Ville de Shippagan 2014-2018 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Résolution : Sentier Rivage - réparations

Deux (2) sections pour un total d'environ 49 mètres du Sentier Rivage à Shippagan sont affaissées et le coût pour en faire la réparation est de 22 000\$. Dans le but de maintenir notre infrastructure pertinente et sécuritaire aux utilisateurs, il est donc proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia d'autoriser la municipalité à faire les travaux de réparation d'un montant de 22 000\$ à même le budget de capital général de 2018, soit dans réparation infrastructure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Souta Saurie Robinson MAIRE Durithe Maguell Auser SECRETAIRE MUNICIPAL MUNICIPAL

PV réunion extraordinaire 16 juillet 2018

6. <u>Résolution : Affichage – promotion 2^e ville la plus heureuse au Canada</u>
En considérant la résolution adoptée le 4 juin 2018 selon laquelle le conseil municipal donne le mandat à l'administration de faire la promotion du résultat de l'étude réalisée par des chercheurs de la Vancouver School of Economics, le concept choisi pour l'affichage est le #1 avec les modifications apportées. Il est donc proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Patrice Eloi Mallet d'autoriser la municipalité à défrayer les frais d'une affiche pour la promotion d'un montant de 906,76\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. <u>Levée de l'assemblée</u> La séance est levée à 13h05

6. <u>Parole au public</u>
La maire donne la parole au public.

VILLE DE SHIPPAGAN

Joseph Savori Krichendause

Bujit Majurel Assesséraire

Municipal

Coljoine

PV réunion extraordinaire 16 juillet 2018